

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 29 (1921)
Heft: 10

Artikel: Deux anciens plans lausannois
Autor: Reymond, Maxime
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-23672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la région de Mont-la-Ville, M. Perrier, pour Trévelin, d'autres qui n'ont pas voulu que leurs noms soient cités et d'autres enfin, que j'oublie peut-être, ce dont je m'excuse auprès d'elles. En dehors des collaborateurs déjà nommés comme ayant bien voulu revoir les épreuves du *Dictionnaire*, je ne voudrais pas omettre enfin M. Landry, député, à Yverdon, M. Ernest Dubois, rédacteur à la *Gazette de Lausanne*, M. H.-A. Jaccard, professeur, à Lausanne et M. Henri Jaccard, ancien professeur, à Aigle, qui les ont lues et annotées avec l'attention la plus scrupuleuse.

On voit le grand nombre de personnes qui ont contribué à assurer l'exécution de l'œuvre qui vient d'être terminée. Elles méritent toutes la reconnaissance du public et de notre Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. Elles ont mérité et acquis la mienne depuis longtemps.

Eug. MOTTAZ.

DEUX ANCIENS PLANS LAUSANNOIS

(Avec planches)

I.

Les Archives de la ville de Lausanne, *Corps de ville*, F. 100, possèdent un document qui mérite à plusieurs titres d'attirer notre attention. C'est un plan sommaire du territoire de la paroisse de Saint-Paul, à Lausanne. L'église Saint-Paul se trouvait, comme on le sait, au midi de la cathédrale, devant la rose, mais elle desservait une paroisse de banlieue, s'étendant de la Barre au Mont, soit au ruisseau de la Mèbre. Le plan a servi à illustrer un procès relatif à la dîme que le curé de Saint-Paul, d'une part, le trésorier de la cathédrale de l'autre, prélevaient sur ce territoire. Il n'est pas daté, mais il est sûrement postérieur à la Réforme, et le procès était en réalité engagé entre la ville de Lausanne,

ayant droit du curé de Saint-Paul, et le gouvernement bernois, propriétaire des biens du trésorier. Un érudit d'autrefois l'a daté de 1550, mais je le crois postérieur. Il y est entre autres question de la parcelle de la dîme du Mont que possède M. de Villardin. Or, cette fraction de dîme avait été acquise en 1544 par Aubert Loys, mort vingt ans plus tard et dont le fils hérita du titre de seigneur de Villardin, qu'il transmit à ses descendants. Cette circonstance nous laisse quelque marge dans l'appréciation. Cependant l'écriture du plan est nettement du XVI^{me} siècle, et quoiqu'il me soit, pour le moment, impossible de préciser d'une manière absolue, je ne puis pas faire descendre ce document en deçà de l'an 1580. C'est donc le plus ancien plan lausannois, et à ce titre là déjà, il méritait d'être noté.

Il a d'autres titres encore. Ce n'est pas la qualité du dessin, je m'emprise de le dire. Ce plan semble avoir été dressé par un enfant qui n'aurait eu aucune idée du dessin, de la perspective et de la topographie. Cette ignorance frapperà tout d'abord à la vue de l'ébouriffante représentation du château Saint-Maire et de la forêt de Sauvabelin. Cette forêt surtout, avec la bizarrerie tout à fait déconcertante de ses arbres, est tout un poème, et fait rêver à quelque fantastique fouilli d'Asie ou d'Amérique. Quant à la topographie, on voit très bien que l'auteur n'en a nul souci : son seul but est de déterminer dans le rectangle de sa feuille de papier les terres soumises à dîme. Il a fait une ligne droite au milieu : c'est la route du Mont ; de chaque côté des domaines réguliers. Le tout est bordé de trois ruisseaux, la Mèbre au nord, la Piollousaz ou la Louve à l'ouest, et le riau d'Epalinges à l'est, se profilant et se coupant en ligne droite.

Pourtant, tout informe qu'il soit, ce document offre un réel intérêt topographique, car il nous montre deux monu-

ments disparus avant le plan Mérian, c'est-à-dire avant 1638, la porte de Cunay et l'église Saint-Maire.

La porte de Cunay est mentionnée dans de nombreux documents (le dernier est de 1600), mais on en ignorait l'emplacement exact. Les uns la confondaient avec la porte Saint-Maire, confusion d'autant plus facile que certains textes les appellent toutes deux portes de la Barre. D'autres mettaient cette porte au haut du Chemin Neuf. Le plan de la dîme de Saint-Paul montre qu'en réalité cette porte fermait la route du Mont et qu'il faut probablement la placer au droit de l'auberge du Guillaume-Tell. Le quartier proprement dit de la Barre s'étendait ainsi entre les deux portes de Saint-Maire et de Cunay, et il formait dans son ensemble un ouvrage fortifié : ainsi le compte de la Cité pour 1407 mentionne les travaux de charpente faits pour renforcer les pallins de la Barre, et en 1556 la ville fit démolir le belluard de pierres de la Barre. Ce nom même de la Barre — qui apparaît en 1303 — indique un endroit fortifié ; Ducange appelle de ce nom de longues pièces de bois servant à fortifier des portes, des maisons, et c'est en définitive en cet endroit qu'au XII^{me} siècle le comte de Genevois avait élevé une tour contre l'évêque saint Amédée, et c'est là encore que, dans la guerre de 1240 entre Jean de Cossenay et Philippe de Savoie, les Bernois établirent leur châtelet du Chable. Le Pavement qui suit doit son nom aux travaux de pavage des environs de la porte de Cunay que la ville fit faire en 1416 pour la réception du pape Martin V. Nous sommes au surplus dans un quartier beaucoup plus habité autrefois qu'il ne le fut plus tard sous les Bernois. Au XVII^{me} siècle, Plantin disait qu'il ne restait plus que quelques maisons du faubourg de la Barre. « Anciennement, ajoutait-il, la rue des Juifs tenait depuis ce faubourg jusque à la porte de la rue la Magdeleine, le long d'un ruisseau qui

passe par là. Il n'en demeure plus de vestiges. Et généralement par diverses mesures tant dans la ville comme dehors il est facile de juger que cette ville a été et plus grande peuplée qu'elle n'est pas maintenant. »

Pour en revenir à la porte de Cunay, le compte du boursier de Lausanne mentionne encore en 1600 un terrain hors de la porte de la Barre alias de Cunay, mais ce n'est peut-être plus qu'un lieu dit, comme l'on parle encore aujourd'hui d'une maison près de la porte Saint-Martin, alors que celle-ci n'existe plus depuis des siècles. Les comptes de la ville de 1555 et 1556 indiquent que pour agrandir l'hôtel de ville de la Palud on tira des pierres de la porte et du belluard de la Barre. Si c'est à ce moment que disparut la porte de Cunay, ce n'est pas plus tard qu'il faudrait dater le plan de la dîme de Saint-Paul. Toutefois, on peut conserver quelques doutes quant à la précision du renseignement. Quoi qu'il en soit, le plan semble indiquer qu'à cette époque tout au moins, la porte de Cunay était beaucoup plus modeste que la porte Saint-Maire que nos contemporains ont connue.

* * *

La seconde indication intéressante que fournit le plan est relative à l'église Saint-Maire. L'existence de cette église était sans doute connue. C'était l'un des sanctuaires les plus anciens de la ville et du pays, puisqu'il remontait à la fin du VI^{me} siècle. Ce ne fut tout d'abord qu'une église de prieuré, puis sans perdre ce premier caractère, elle devint au XII^{me} siècle probablement l'église paroissiale du quartier de la Barre, et aussi celle de Martheray et d'Etraz, desservant ainsi, de même que l'église Saint-Paul, des quartiers *extra muros*.

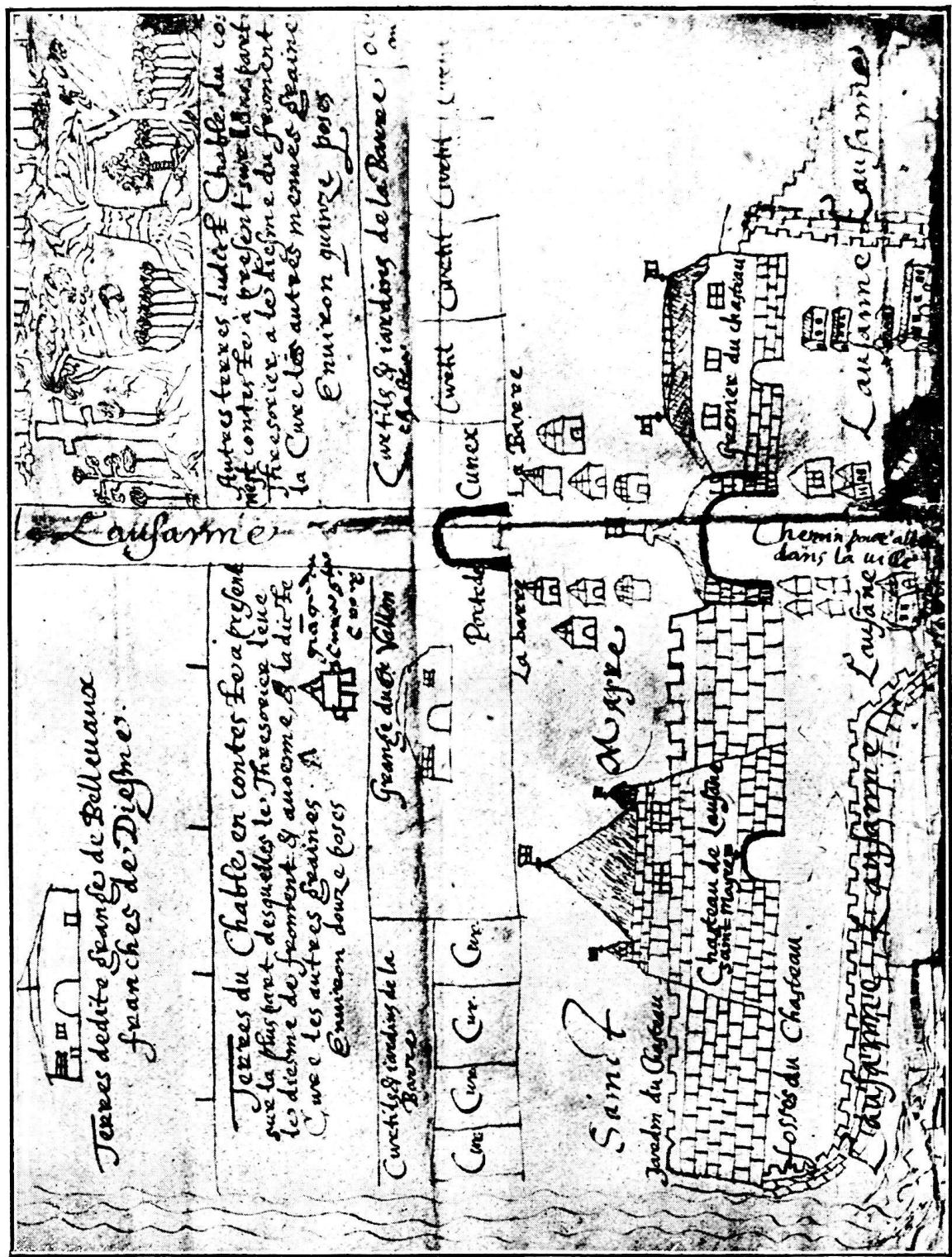
Cette église Saint-Maire fut désaffectée au lendemain de la Réforme; et bientôt après démolie. En 1538, on en enleva les

tuiles que l'on porta à la Cathédrale, en 1540, on découvrit la nef, et l'on en démolit une partie des murs. Il en restait toutefois quelques vestiges en 1610, puisqu'à ce moment on reprit certain mur du jardin du château contre l'église. Mais celle-ci ne figure plus au plan Mérian de 1638, et son souvenir finit par disparaître complètement. Un acte du minotaire Colondel de Froideville de 1456 montre que le chœur se trouvait à l'ouest et la façade à l'est, bordant le chemin de la porte Saint-Maire. « En février 1835, dit Martignier, en démolissant une terrasse attenant à la cour du château, on découvrit les fondations d'une ancienne chapelle en carré long, dont le chœur était parqueté de dalles de pierre. Près de là gisaient des ossements humains et trois tombes creusées dans du grès du Jorat et recouvertes de ce même grès. Dans l'intérieur se trouvaient des ossements décomposés. » C'était l'église Saint-Maire. J'ajoute que les tombes furent malheureusement dispersées sans autre et les ossements jetés au Flon.

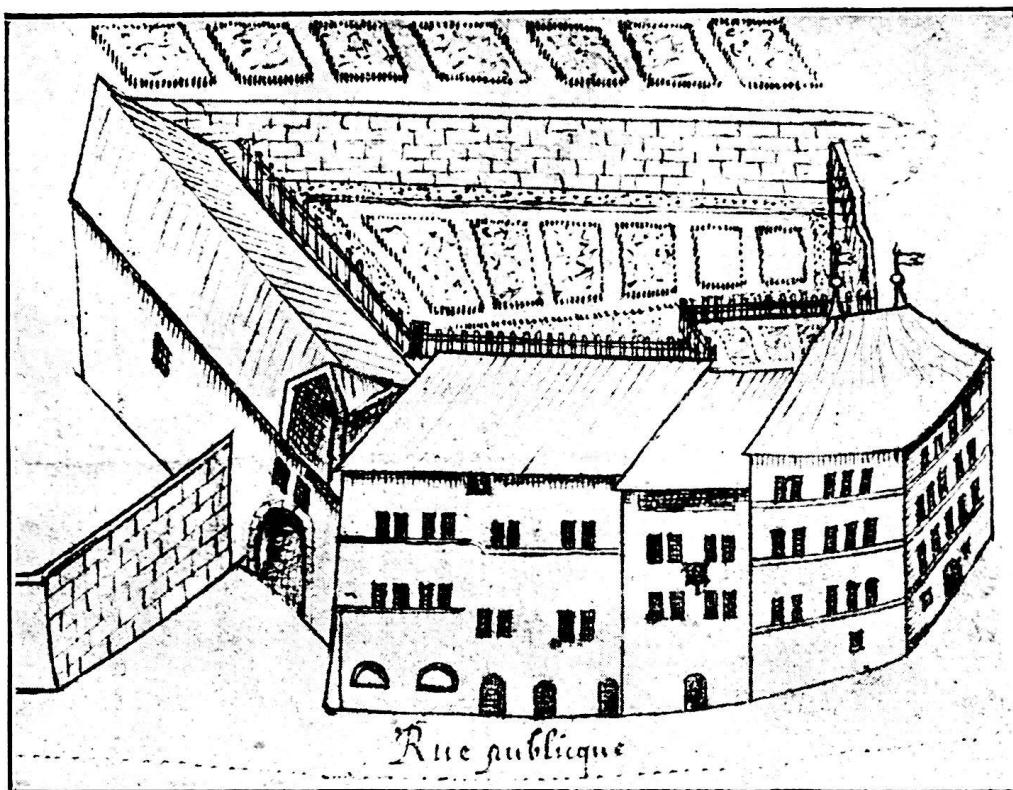
C'est cette église disparue que fait reparaître notre plan, à son extrémité inférieure, à peu près à l'endroit où est maintenant le Tribunal cantonal. Pauvre petite église en vérité, s'il fallait en croire le plan de 1550, mais comme nous ne sommes pas assurés du tout de la fidélité du dessin, nous pouvons conserver de ce sanctuaire une meilleure opinion, basée sur les importants événements qui, à plusieurs reprises, s'y déroulèrent.

II.

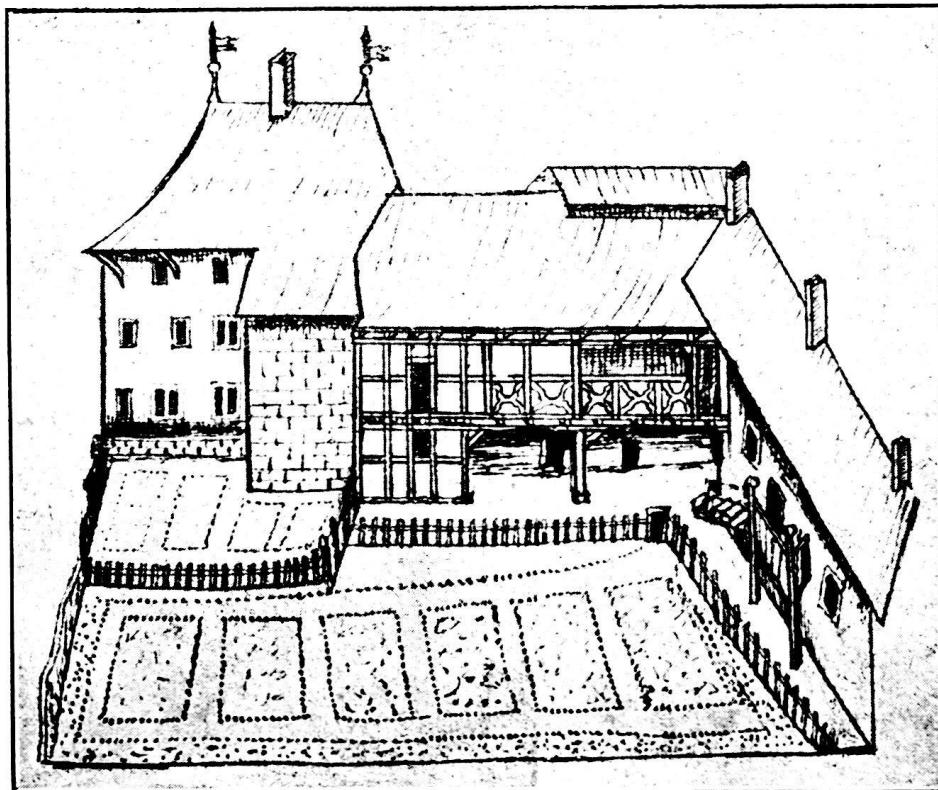
Voici maintenant un second plan. Celui-ci se trouve aux Archives cantonales vaudoises (C. VI c, n° 83). Il fait partie d'un dossier relatif à un procès jugé par la cour des fiefs de Lausanne, en 1636, sur la question de savoir si certaines maisons, situées au bas de la rue de la Chenalettaz ou de



Partie inférieure d'un plan de La Cité au Mont. 1550-1580.



Ancienne cure de Saint-Laurent, à la Chenalettaz (rue St-Laurent).



Ancienne cure de Saint-Laurent. Vue de la cour intérieure. 1635.

Saint-Laurent, relevaient de la seigneurie de Lausanne ou du fief de Leurs Excellences de Berne. A l'appui de la requête du demandeur, qui est la ville, est joint le plan des maisons intéressées. Comme ce plan est de 1635, que le grand plan de la ville de Buttet est de 1638, que les deux plans concordent et que celui de 1635 a une véritable valeur artistique ainsi qu'on en peut juger par la vue de derrière des maisons en cause, il y a quelque raison de croire que ce plan est de David Buttet lui-même. Il nous intéresse donc à cause de sa valeur propre et à cause du nom de Buttet, et il offre encore ce trait particulier de soulever un intéressant problème historico-archéologique.

Les maisons qu'indique ce plan sont celles de l'extrémité inférieure nord de la rue Saint-Laurent, que l'on appelait autrefois du gracieux nom de la Chenaletaz. Tout en bas, la belle maison des Loys-Villardin, appartenant aujourd'hui à la Société de consommation, et dont on peut suivre les antépossesseurs à partir de 1212, soit il y a plus de sept cents ans. Cette maison fut acquise en 1295 par Jean Jouxtens, et en 1410 le commentateur du Plaid général déclare qu'elle séparait la bannière de Saint-Laurent de celle de la Palud. Au-dessus, la maison où est aujourd'hui un magasin de primeurs, qui était à Claude Sage au moment de l'établissement du plan, et qui précédemment et déjà en 1253 était la maison de la confrérie du Saint-Esprit de Saint-Laurent. Plus haut encore, une grosse maison en deux corps, transformée il y a peu d'années et unie à l'ex-maison de la confrérie au côté est de la ruelle conduisant à l'escalier de la rue Haldimand. Cette maison était en 1217 déjà la cure de Saint-Laurent ; un bourgeois de Lausanne, Jaques Bœuf, l'acquit en 1543 ; après avoir appartenu à son fils Louis Bœuf, ministre au moment de la conjuration d'Isbrand Daux, elle était cadastrée au nom de Daniel Uldry dans notre plan.

Cette cure de Saint-Laurent était, à en juger par les plans qui en montrent le devant et le derrière, un bâtiment spacieux et agréable pour l'époque. Pour nous c'est sa position qui nous intéresse le plus. On remarquera que la cure, et la maison de confrérie ou maison paroissiale qui est attenante, sont assez loin de l'église, et l'on s'explique mal cette anomalie. Elle doit être rapprochée de certaines indications des vieux documents. C'est ainsi qu'au début du treizième siècle, les quartiers de Saint-Laurent et de Saint-Pierre devaient avoir tout récemment été englobés dans l'enceinte de la ville. On voit qu'au moment de la guerre civile de 1240 les deux églises de Saint-Laurent et de Saint-Pierre étaient fortifiées et servaient comme de sentinelles avancées à deux carrefours importants. La porte de Saint-Laurent apparaît pour la première fois en 1228, mais à ce moment-là déjà, il existait une porte de la Palud, qui était précisément devant la maison du curé de Saint-Laurent, vers le pont établi sur la Louve, entre la Consommation et la Glisse. Cette porte suppose nécessairement l'existence d'un mur de ville, d'une enceinte primitive ne rattachant à la Cité que le quartier de la Palud, et l'existence de cet ancien rempart est attestée d'ailleurs par d'autres documents. La porte de la Palud était-elle en deça ou au delà du ruisseau ? Les vieux textes ne permettent pas de le dire avec certitude, et il faut tenir compte ici d'une découverte curieuse faite il y a une dizaine d'années à la rue Saint-Laurent, au-dessous du café de l'Etoile, précisément en face de la maison curiale. Au cours de travaux de canalisation, on a mis à jour un mur traversant obliquement la rue, dès cette maison vers la Louve. On peut se demander si ce mur n'était pas une partie de l'ancienne enceinte partant de la maison du curé de Saint-Laurent pour aboutir à la porte près du pont de la Palud, et si la cure et la maison de la confrérie n'avaient pas été éloignées de l'église, précisément

pour les mettre à l'intérieur du rempart. Ce n'est qu'une hypothèse sans doute. Elle aurait pu paraître saugrenue au moment de la découverte du mur en question. Rapprochée aujourd'hui des indications topographiques que nous avons sur la cure de Saint-Laurent, elle paraîtra peut-être moins invraisemblable. Le fait prouve en tout cas que pour l'histoire du passé de notre ville, il faut retenir les moindres indices, car une découverte éclaire l'autre.

Maxime REYMOND.

A PROPOS D'UNE LETTRE DE PHILIPPE LE HARDI, DUC DE BOURGOGNE

Dès la première moitié du XIV^{me} siècle, l'influence des Valois avait supplanté celle de l'Angleterre à la cour de Chambéry. Plusieurs mariages avaient rapproché les comtes de Savoie des ducs de Bourbon, de Berry, d'Orléans, de Bourgogne et des rois de France. L'influence française était rapidement devenue prépondérante en Savoie et même menaçante pour l'indépendance des Comtes. Dans la suite, Amédée VI, le Comte Vert, avait su, par une habile politique d'équilibre, maintenir la balance égale entre le roi de France et l'empereur, et sauvegarder sa souveraineté. Mais le règne suivant avait été marqué par une recrudescence très sensible de l'influence des princes français et particulièrement du plus puissant d'entre eux, le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, qui, en 1386, avait fiancé sa fille Marie, âgée de quelques mois, au fils du Comte Rouge.

Lorsqu'en 1391 la mort tragique et naguère encore mystérieuse d'Amédée VII laissa le gouvernement de ses états à un enfant, sous la tutelle de son aïeule, Bonne de Bourbon,